



16 décembre 2014

n° 91



L'Écho des Riches-Lieux

Bulletin de la Société d'histoire des Riches-Lieux

ÉDITORIAL

Bilan du colloque de 2014

Le Colloque, tenu sur les choix qui s'offrent au Québec dans la constitution en 2014, a noté beaucoup d'insatisfaction sur le fonctionnement de la fédération canadienne actuelle, de la part de tous les participants et ce peu importe leur allégeance politique.

Il semble que des réaménagements possibles de la fédération pourraient dénouer l'impasse qui subsiste depuis sa fondation et qui va en s'accroissant. Un peu de bonne volonté de la part du Canada anglais pourrait faire avancer ce dossier épineux, mais plusieurs sceptiques face à l'assouplissement du gouvernement central choisissent l'indépendance du Québec comme avenue possible.



Dr. Richard Nelson, descendant de Wlfréd Nelson.

Compte tenu de la stagnation de l'option séparatiste, les participants regroupés en ateliers ont échangé sur les problèmes les plus apparents dans la relation Québec Canada. Une compilation des opinions a conduit les organisateurs à rédiger les 2 résolutions suivantes :

Considérant qu'un état existe pour les services à ses citoyens le tout appliqué dans la justice et l'égalité des chances pour tous. La Confédération canadienne



CÉLÉBRATION DU 275^e

En 2015 Saint-Denis fêtera son 275^e anniversaire de fondation, la Société d'histoire des Riches-Lieux invite ses membres à contribuer par leurs idées à une fête rassembleuse et participative. Pour cela, faites nous parvenir votre vision de cette célébration. Nous avons déjà prévu des activités en regard avec le 275^e que nous rendrons public dans les prochains bulletins.

Faites parvenir vos idées à info@riches-lieux.com ou 450 787-3229, nous serons heureux de vous lire.

devrait reconnaître sur une base égale les nations ayant fondé ce pays soient : la nation québécoise, la nation canadienne-anglaise et les nations autochtones qui ont occupé ce territoire bien avant l'arrivée des Européens. Le Canada doit modifier radicalement et rapidement le régime des réserves et la loi des Indiens qui datent des années 1850 à 1870, car ils empêchent ces 950 000 Canadiens de s'épanouir.

L'autre résolution consiste en un réaménagement périodique des pouvoirs entre les états constituants et le gouvernement central pour actualiser la formule de partage des pouvoirs, selon son époque. Un pareil fonctionnement serait compatible avec une vraie confédération.

Guy Archambault
Président de la SHRL



VIE DE LA SOCIÉTÉ

Nos réalisations en 2014

Malgré les difficultés, la Société a réalisé bien des choses en 2014.

En voici un aperçu :

- l'aménagement de l'école au sous-sol a été complété pour assurer un meilleur accès à notre documentation;
- on a offert quatre conférences à nos membres
- une visite à la Maison Saint-Gabriel;
- on a réimprimé le dépliant et enrichi le relevé des maisons à valeur patrimoniale;
- on a mis en ligne un site internet avec un contenu en constante progression. www.riches-lieux.com;
- on a organisé un 11^e colloque à Saint-Charles
- on a participé à la Fête de la Victoire à Saint-Denis en commémorant les Patriotes à l'église;
- on a rencontré le commissaire M. Ronald Tremblay de la commission scolaire des Patriotes afin de discuter de l'enseignement de l'histoire dans nos localités;

Onil Perrier

Remerciements

Des MERCI bien sincères à trois femmes membres du C.A. :

Mme Karine LEBEL, qui s'est jointe pour quelques mois mais a jugé que c'était trop pour ses loisirs;

Mme Micheline FOURNIER qui a participé pendant dix ans à notre travail en tant que vice-présidente et surtout auprès des jeunes de Saint-Charles pour les éveiller à leur patrimoine et à leur histoire. Elle a aussi œuvré auprès des anciens pour recueillir leurs souvenirs sous forme de vidéo ([Espaces mémoires des Richelois](http://emrichelois.jimdo.com/)) que vous pouvez visionner sur le site internet : <http://emrichelois.jimdo.com/>; sa santé l'oblige à se retirer;

Mme Berthe CHAYER, mon épouse, à qui je veux rendre un témoignage encore plus ému : c'est depuis 35 ans qu'elle a pris part à toute la vie de la société : avec les talents qu'elle avait, elle a créé des contes, elle a monté des spectacles, elle a dessiné des costumes, elle a fait chanter des groupes, etc. Elle s'est retirée à la Résidence Le Soleil, à Saint-Denis : que Dieu nous la garde encore longtemps!

Onil Perrier

La municipalité radie la SHRL

Le 11 décembre, par lettre, le maire et le conseil municipal (à majorité) nous manifestaient leur hostilité totale de six façons :

1. notre Société est radiée des organismes reconnus par la municipalité;
2. elle n'a plus accès à une page gratuite chaque mois dans le DIONYSIEN;
3. elle n'a plus accès aux locaux et aux terrains pour ses activités;
4. le Conseil retire la référence à la société sur son site internet;
5. il refuse de lui accorder la subvention annuelle de 500\$;
6. il a suggéré à Saint-Charles de lui fermer l'accès à son bulletin LE PATRIOTE.

Nous nous proposons de répondre à cette lettre absolument injustifiée : après 36 ans de services bénévoles, nous aurions pu nous attendre à plus de respect.

Onil Perrier

En 2015,

Nous avons déjà de GRANDS PROJETS

Déjà deux conférences sont prévu en début d'année, dont nous dévoilerons les noms des conférenciers en février. En août, un groupe de l'APMAQ visitera le beau village patrimonial de Saint-Denis. Au programme la visite de l'église, les maisons Cherrier, Richard, et quelques autres.

Sans oublier, **la célébration du 275^e de la fondation de Saint-Denis**. Le programme est en préparation, à suivre...



VIE DE LA SOCIÉTÉ

Lettre aux Dionysiens (es)

**Chers Dionysiens,
Chères Dionysiennes,**

Le Conseil municipal de Saint-Denis-sur-Richelieu dans une lettre envoyée le 11 décembre boycotte majoritairement la Société d'histoire des Riches-Lieux parce qu'elle a osé poser des questions à M. Jacques Villemaire.

Les arguments invoqués sont les suivants : on revient sur l'imbroglie où M. Jacques Villemaire avait adressé un reproche à M. Onil Perrier en mai 2014 pour ne pas avoir invité M. Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, à la fête des Patriotes alors que M. Perrier ainsi que la Société d'histoire n'avaient reçu aucun mandat à cet effet. La Société d'histoire avait organisé à titre particulier et non partisan la célébration de la fête des Patriotes alors que la Municipalité n'avait rien prévu. La Société d'histoire avait demandé la permission d'utiliser le terrain de la Place Louis-Joseph-Papineau et tous étaient bienvenus, peu importe leurs allégeances politiques, pour fêter les femmes et les hommes qui ont construit le Québec.

Toujours dans la même lettre, on prétend que j'aurais proféré des menaces au conseil suite à leur décision de remettre en évidence les mots anglais sur le monument des Patriotes. J'ai seulement mis en garde le Conseil que cela susciterait du mécontentement de la part des nationalistes engagés qui défendent la langue française. La Société d'histoire a répondu aux demandes d'information des Sociétés Saint-Jean-Baptiste environnantes relativement à la disparition sur le monument de la plaque installée en 1987 et qui contenait un texte de M. René Lévesque alors qu'il était premier ministre du Québec.

On m'accuse également d'avoir tenu des propos discriminatoires à l'endroit de M. Florent Spay comme nouveau Dionysien. Mon intervention n'était que pour signaler au Conseil leur choix d'avoir confié un dossier comme celui de superviser les fêtes du 275^e à quelqu'un qui était peu informé sur l'histoire de Saint-Denis. Son comité a cru bon de réaliser à grands frais une mascotte pour 2015 sans savoir qu'il y en avait eu une en 1990 ; c'était un gros chapeau de paille, lequel était accompagné de la chanson « *Mon Chapeau de Paille* » qui est spécifique à Saint-Denis et que peu de villes peuvent se vanter

d'avoir. D'ailleurs, lors d'une réunion publique tenue en début d'année pour l'organisation des fêtes de 2015, il n'y a eu que deux personnes, dont le représentant de la Société d'histoire, qui se sont portées volontaires pour aider à la réalisation du 275^e. M. Spay a rejeté en juin 2014 l'aide offerte par la Société d'histoire dans un courriel méprisant et contenant de fausses informations.

Pour l'instant, le Conseil décide arbitrairement d'exclure la Société d'histoire des organismes de Saint-Denis, ne donne plus accès gratuitement à la page du Dionysien, ne fournit plus gratuitement l'accès aux locaux municipaux, retire les informations de notre Société d'histoire du site internet de la Municipalité et refuse la demande de subvention pour 2015. Nous vous informerons par le biais de feuillet comme celui-ci, et pour en savoir plus sur tout ce qui touche la Société d'histoire des Riches-Lieux, consultez notre site internet au www.riches-lieux.com

Soyez assurés de ma motivation à travailler pour la communauté dionysienne.

Je vous souhaite un Joyeux Noël et paix sur terre aux hommes de bonne volonté!

Votre tout dévoué.

Guy Archambault,
Président de la Société d'histoire des Riches-Lieux

FÊTE DE LA VICTOIRE 2014

Photo: Luc Charron ©



On a reconnu le courage et rendu hommage à ceux qui ont défendu nos intérêts, il y a 177 ans.



Gilles Rhéaume a rendu hommage à Georges-Étienne Cartier, le Patriotes de 1837.



Pierre Duchesne et Lise St-André ont décrit les souffrances des Patriotes en 1837-38.



Le cortège se rend jusqu'au Parc des Patriotes accompagné des fifres et tambours.



Maxime Laporte président de la SSJB de Montréal a livré plusieurs discours tout au long de cette journée.



Pierre Curzi, Patriote de l'année, nous a donné sa version très convaincante d'un Patriote en 2014.



Plusieurs personnes ont assisté à l'hommage qui s'est tenu au Parc des Patriotes à Saint-Denis.



Le drapeau Patriotes trônait fièrement devant le monument élevé en l'honneur des Patriotes de 1837.



Des fleurs ont été déposées avec émotion au pied du monument aux Patriotes.



Toujours aussi populaire auprès des sympathisants, la foule était attentive au discours patriotique.



Marcel Tessier, historien nous a servi un exquis plaidoyer sur l'importance de revisiter notre histoire.



Bernard Landry, ex-premier ministre toujours aussi rassurant au sujet de la souveraineté du Québec.